



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

création et reprise

Question écrite n° 64335

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur le dispositif dénommé Nouvel accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise (NACRE). Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le nombre de créateurs ou de repreneurs d'entreprises ayant utilisé le dispositif NACRE et le nombre de contrats d'accompagnement signés dans le département du Var.

Texte de la réponse

Depuis la mise en place du nouvel accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise (NACRE) au 1er janvier et jusqu'à fin octobre 2009, 581 projets ont été accompagnés par le dispositif dans le Var : 222 en phase 1 (aide au montage du projet), 207 en phase 2 (structuration financière), 152 en phase 3 (appui au démarrage et au développement), d'après les données de l'Agence de services et de paiement. À la fin octobre 2009, 397 créateurs étaient en cours d'accompagnement. Pour l'ensemble de la France, 21 806 entrées dans le dispositif ont été enregistrées : 9 630 en phase 1 ; 7 782 en phase 2 ; 4 394 en phase 3.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64335

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11063

Réponse publiée le : 26 janvier 2010, page 858